



L'Afrique invitée à appliquer le traité antitabac de l'OMS

Rubrique : actualités - Date : vendredi 26 août 2005

39 sur les 46 Etats membres de l'OMS-Afrique ont signé et 9 ont ratifié le traité adopté en 2003 par l'Assemblée de l'OMS suite à la demande de Luis Gomes Sambo, le directeur régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ainsi des restrictions sur la publicité en faveur des produits du tabac, la promotion et le parrainage vont être mises en place.

Le tabac est la première cause des décès évitables dans le monde. On estime que le tabac tue tous les ans 4,9 millions de personnes, contre trois millions de décès dus au VIH/SIDA , a déclaré M. Sambo. La situation va de mal en pis au rythme des relocalisations de l'industrie du tabac dans les pays pauvres du Sud, fuyant les réglementations sévères des pays développés , a-t-il noté également.

Pour lire l'article de jeuneafrique.com : [cliquer ici](#)